

CAP AGRICOLE

CAPa Métiers de l'Agriculture

Support : production animale (ruminants)



2 ans

modulable de 1 à 3 ans

800 h

en centre de formation

12 sem.

de formation en alternance

7 blocs

validés en contrôle continu

CALENDRIER & ALTERNANCE

Formation sur 2 ans (modulable de 1 à 3 ans), rentrée en septembre.

12 semaines de formation en alternance centre de formation / entreprise.

Calendrier d'alternance : à consulter sur le site internet.

MODALITES D'INSCRIPTION

Dépôt du dossier de candidature sur www.sardieres.fr.

Satisfaire à l'entretien de motivation et aux tests de prérequis.

ACCES & DELAIS

Période de candidature : à partir de novembre.

Délai de réponse : 1 mois après l'entretien de candidature, sous réserve d'un dossier administratif complet.

COUT & FINANCEMENT

Formation gratuite pour l'apprenti.

REMUNERATION

Variable selon l'âge de l'apprenti et l'année d'apprentissage.

Détails : www.alternance.emploi.gouv.fr

ACCESSIBILITE – HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : aménagements étudiés au cas par cas (rythme, supports, épreuves).

LIEU & CONTACT

CFPPA Les Sardières

79 avenue de Jasseron – 01000 Bourg-en-Bresse

Secrétariat : cfppa.bourg-en-bresse@educagri.fr

Tél. : 04 74 45 50 81

■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue du CAPa, l'apprenti est capable de :

- | | |
|-----------|---|
| B1 | Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux |
| B2 | Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle |
| B3 | Interagir avec son environnement social |
| B4 | Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage |
| B5 | Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage |
| B6 | Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments |
| B7 | S'adapter à des enjeux professionnels locaux |

■ PUBLIC & PREREQUIS

- › **Public** : jeunes de 15 à 29 ans inclus.
- › **Prérequis** : sortir de classe de 3e.
- › Pour les jeunes sortant de parcours adaptés (ULIS, IME...) ou autres cas, **tests de prérequis** : lire et comprendre un document usuel professionnel ; résoudre un problème de mathématiques avec une ou plusieurs des 4 opérations.
- › **Contrat** : avoir signé un contrat d'apprentissage dans une exploitation agricole avec des **ruminants**, avant l'entrée en formation.

■ METHODES & MODALITES PEDAGOGIQUES

- › **Formation en présentiel** au CFPPA, en alternance centre / entreprise.
- › **Méthodes** : apports théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques sur l'exploitation du lycée, études de cas, visites.
- › **Parcours individualisé** et aide méthodologique ; chaque apprenti est suivi par un formateur référent tout au long de son parcours.
- › **Moyens** : salles équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques, CDI et espace d'autoformation, exploitation agricole (bovins lait, bovins viande, volailles AOP Bresse et Label Rouge), matériel spécifique pour les travaux agricoles, atelier de machinisme équipé de postes individuels de soudure.

■ MODALITES D'EVALUATION

- › Diplôme validé en **contrôles continus (CCF)**.
- › Possibilité d'une **épreuve de rattrapage** si l'épreuve n'est pas validée au premier passage.
- › **Chaque bloc de compétences peut être obtenu indépendamment des autres** (voir fiche RNCP 40523).

■ ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Le CAPa Métiers de l'Agriculture est constitué de **7 blocs de compétences**. Fiche RNCP 40523 : [RNCP40523 - CAPA - Métiers de l'agriculture](#)

BLOC	INTITULE	DUREE INDICATIVE (h)
B1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux Prendre position dans une situation à caractère social et civique / Utiliser des outils dans des situations de la vie courante	56
B2	Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle S'exprimer à travers une réalisation personnelle / Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel	98
B3	Interagir avec son environnement social Adapter son langage et son comportement aux situations de communication / S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif	28
B4	Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage Réaliser des observations, interventions et soins sur les animaux / Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation	173
B5	Réaliser les travaux liés à la production des aliments d'élevage Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation des animaux / Mettre en œuvre le pâturage	199
B6	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments / Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation	87
B7	Valorisation et vente des produits de l'entreprise agricole Organiser l'espace de vente et réaliser une vente	35
—	Accompagnement personnalisé, soutien, approfondissement...	124
Total du parcours en centre de formation		800 h

■ bloc général ■ bloc professionnel ■ accompagnement

■ NOS RESULTATS

Résultats et méthode de calcul mis à jour sur le site internet www.sardieres.fr

■ ET APRES LE CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE ?

S'insérer dans la vie active

Insertion directe dans la vie active comme **ouvrier agricole**.

En productions animales, le diplômé pratique l'élevage : il s'occupe de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire du troupeau.

Poursuivre ses études

Avec un bon niveau scolaire, certaines formations sont accessibles :

- › Brevet professionnel (BP)
- › Bac professionnel (domaine agricole)
- › Certificat de spécialisation (CS)

Suivi individuel

Un formateur référent accompagne chaque apprenti et fait le lien avec le maître d'apprentissage.

Référent(e) handicap

Pour toute demande d'aménagement, contactez le standard : **04 74 45 50 81**

Référent(e) mobilité

Mobilité nationale et internationale : contactez le standard au **04 74 45 50 81**

Une question, une réclamation ?

Contactez le standard : **04 74 45 50 81**